



SEPTIONE PRO : PRODUIT DÉSINFECTANT PAR TREMPAGE

Traitement bactéricide, fongicide, algicide et antiviral des embouts buccaux, des détendeurs, des recycleurs, du néoprène, des vêtements de plongée, et du matériel à usage nautique : Gamme de quatre produits

Produits testés selon les procédures AFNOR

UTILISATEURS :

Plongeurs professionnels, plongeurs de l'Armée et de la Sécurité Civile, structures commerciales, Ateliers de maintenance, plongeurs loisir, structures nautiques...

DOMAINE D'UTILISATION :

La gamme de produits ABYSSNAUT® est utilisée pour :

- La désinfection des combinaisons en néoprène: *SeptiOne néoprène Pro*
- La désinfection des détendeurs, embouts de tubas, masques, néoprène: *SeptiOne matériel Pro*
- La désinfection du matériel Nitrox, contact oxygène pur, recycleurs : sacs respiratoires, tuyaux annelés et embouts : *SeptiOne NitroxPro*
- La désinfection en cuve à ultrasons: *SeptiOne UltrasonsPro*

COMPOSITION :

Formule ABYSSNAUT® (composition variable selon la référence du produit)

- Ammonium quaternaire
- Agent séquestrant
- solubilisant
- Parfum
- Eau QSP

CARACTERISTIQUES :

- Aspect : liquide limpide (un trouble peut apparaître si $T^{\circ} < 15^{\circ}C$, mais n'altère pas la qualité du produit)
 - Couleur: incolore à orangé (suivant la formule)
 - Odeur : neutre (Nitrox) parfum Pomme (Matériel / Ultrasons) ou exotique (Néoprène)
Légère odeur d'ammoniac sur le produit SeptiOne Nitrox
 - Masse volumique 20°C: 997.5 g/l
 - pH pur: 8 à 9 (suivant la formule) pH dilué: 7
 - Parfaitement dispersible dans l'eau
 - Stable au froid, même si un léger trouble peut apparaître
 - Incompatible avec les détergents anioniques
- Se rince facilement*
Excellent pouvoir de cavitation en présence d'ultrasons (SeptiOne Ultrasons)

SPECTRE D'ACTIVITE :

Résultats obtenus sur le produit dilué :

*Procédure et protocole AFNOR EN1276 : (1997) avec substance interférente : albumine bovine 0.3g/l et 3g/l.
Sur : Escherichia coli ATCC10536 / Pseudomonas aeruginosa ATCC 15442/ Staphylococcus aureus ATCC 6538/Enterococcus hirae ATCC 8043/*

Conformément à l'EN 1276 : 1997 qui impose une diminution de 5 log de la population bactérienne, le produit désinfectant ABYSSNAUT®, suivant un temps d'application de 5min présente une activité bactéricide, en condition de propreté et de saleté, vis à vis des souches de référence selon lesquelles le produit a été testé.

*Procédure et protocole AFNOR EN1650 : (1997) avec substance interférente : albumine bovine 0.3g/l et 3g/l.
Candida albicans ATCC10231/Aspergillus niger ATCC 16404*



Conformément à l'EN 1650 : 1997 qui impose une diminution de 4 log de la population fongique, le produit désinfectant AbyssNaut®, suivant un temps d'application de 5min présente une activité fongicide, en condition de propreté et de saleté, vis à vis des souches de référence selon lesquelles le produit a été testé.

Les propriétés algicides ont été démontrées avec une concentration 100 fois moindre que celle préconisée.

Les propriétés virucides ont été démontrées sur de nombreux virus enveloppés inclus : virus HIV1, virus de l'hépatite B.

DOSAGE PRECONISE :

1L de produit concentré pour 200L de solution désinfectante, soit une dilution à 0.5%.

Pour obtenir la solution désinfectante diluer 250mL de produit dans 50L d'eau.

La centrale de dilution AbyssNaut permet un dosage optimum du produit.

La désinfection du matériel s'effectue par trempage de 10min dans un volume d'eau auquel un volume approprié de produit aura été préalablement ajouté. Ce trempage doit être suivi d'un rinçage soigneux, principalement sur les appareils respiratoires.

ECO INFO :

Biodégradabilité supérieure à 95%

Les emballages sont de qualité alimentaire

La formule ABYSSNAUT® contribue à la sécurité des utilisateurs et au respect de l'environnement.

CONDITIONNEMENTS :

Les produits sont disponibles selon conditionnements :

- Dosette de 100mL pour un usage unique (20 litres de solution après dilution)
- Flacon de 1L PRO avec dosette 50ml intégrée
- Bidon de 5L
- Bidon de 20L (sur demande)

IDENTIFICATION DES DANGERS DU PRODUIT PUR :

Classification selon règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) :

H302: Nocif en cas d'ingestion- Corrosion cutanée, catégories 1B

H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires graves - Dangers pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 3

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Pictogrammes :



SHG05



SHG 07



SHG09

Mention d'avertissement : Danger

Conseils de prudence :

P102: Tenir hors de portée des enfants P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.P301+P330+P331: EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.P301+P310 : EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.P303+P361+P353:EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P310:Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.P305+P351+ P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

NUMERO DU CENTRE ANTI-POISON PARIS : 01 40 05 48 48

Le produit après dilution ne présente aucune classification de danger